

ARTICLE - 19/01/2002

LE BRASSUS : SOURCE DE MAUVAISE QUALITE

La commune du Chenit a mal à son eau Trop de matières organiques, de germes et de bactéries la rendent dangereuse

LE BRASSUS : SOURCE DE MAUVAISE QUALITE La commune du Chenit a mal à son eau Trop de matières organiques, de germes et de bactéries la rendent dangereuse. Des mesures radicales ont été prises. CHRISTIAN BUTTYL'eau qui arrive aux robinets des habitants du Chenit contient trop de matières organiques, de germes et de bactéries! C'est en substance le constat que l'analyse de ses eaux à la source du Brassus, effectuée par le Laboratoire cantonal, a fait apparaître. Mercredi soir, Eric Raetz, chef de service au Laboratoire cantonal, n'y est pas allé par quatre chemins pour apprendre cette peu réjouissante nouvelle à une cinquantaine d'habitants de la commune. Ces derniers étaient venus assister à une séance d'information convoquée par la Municipalité. Résultat: la commune devra investir quelque 3 millions de francs afin de construire une station de filtrage adéquate. Un préavis sera soumis en mars au Conseil communal, qui alors donnera ou non son aval au projet. Source incontournable C'est que la source du Rocher, au Brassus, revêt une importance capitale pour l'alimentation en eau de la commune. Avec son débit de 2300 m³ par jour en moyenne, elle assure à elle seule la plus grande partie des besoins du Chenit. Mais ce gros débit, réjouissant en soi, porte son revers. Car les eaux alimentant cette source s'apparentent plus à des eaux de rivière qu'à celle d'une source. La «faute» en incombe à la nature du terrain qui caractérise l'immense zone de captage (70 ha). Dans cette région en effet, la roche affleure et la géologie est ainsi faite que de nombreuses failles et fissures permettent à l'eau de gagner rapidement les profondeurs, lui enlevant le bénéfice d'un filtrage naturel. Par comparaison, en plaine, l'eau de ruissellement met huit à dix jours pour atteindre la nappe phréatique. Ici, elle met entre dix à quatorze heures pour gagner la résurgence du Rocher. C'est d'ailleurs ainsi que l'on peut expliquer l'ampleur des catastrophes que furent les pollutions de 1989 et 1981 (voir encadré). Propre en ordre Consciente du problème, la Municipalité a donc pris le taureau par les cornes. Elle a mandaté un bureau spécialisé qui, d'entente avec les services concernés de l'Etat, a élaboré un projet présenté mercredi soir. Il s'agira de construire entièrement une station de filtrage apte à éliminer tous risques de contamination. En lieu et place du chlorage qui se pratique aujourd'hui, le filtrage se fera en trois phases et tous les risques de contamination seront éliminés. De plus, le système ne faisant plus appel à un apport important de chlore, l'eau devrait y gagner en saveur. La station sera opérationnelle dans quelque vingt-quatre mois. Un domaine très fragile Les Combiens sont très sensibles aux questions ayant trait à l'eau. Tout d'abord parce que, dans le Jura, l'eau revêt une importance capitale du fait, qu'en bien des endroits, elle est rare. Ensuite parce que, en 1989 puis en 1991, la source du Brassus avait été gravement polluée. A l'époque, 4800 personnes avaient été touchées, il avait fallu se débrouiller avec les moyens du bord. Ce qui ne fut pas chose facile. On avait même dû recourir à l'eau du lac de Joux. Ce qui prouve que la commune du Chenit ne pouvait - et ne peut toujours pas - se passer de cette source. En outre, ces deux catastrophes avaient entraîné la mise sous protection, non seulement de la zone où se situe la source, mais également d'un large périmètre inscrit dans la zone de captage. Jusqu'à aujourd'hui, ces mesures semblent avoir été efficaces. Enfin, les analyses engendrées par ces pollutions avaient mis en évidence la mauvaise qualité de l'eau. C'est ainsi qu'en 1991, la commune achetait une installation de purification à la ville de Morat. Il s'agissait alors de faire disparaître les matières organiques de l'eau de boisson. Cette installation ne permet plus aujourd'hui de répondre aux normes édictées par le canton. Ch. B.